

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/03/2015

Réception par le Prefet : 17/03/2015

Publication : 20/03/2015



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2015-3-2-10

Séance du vendredi 13 mars 2015

NEUREX ALSACE PROJET TRI-NEURON

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2012-2-2-3 du 17 février 2012 relative à la convention de partenariat et de financement au titres des années 2012, 2013, 2014 et 2015 signée par le Département du Haut-Rhin et NEUREX Alsace le 7 mars 2012,
- VU la délibération de la Commission Permanente n° CP-2013-4-2-9 du 12 avril 2013 relative à l'avenant financier n°1 du 17 mai 2013,
- VU la délibération de la Commission Permanente n°CP-2014-1-2-1 du 17 janvier 2014 relative à l'avenant financier n°2 du 6 février 2014,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2015- du 19 février 2015 relative au budget primitif du Service du Développement Economique et Universitaire,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Alloue à NEUREX Alsace une subvention de fonctionnement maximale de 6 000 € pour l'année 2015 dans le cadre de la poursuite du projet Tri-Neuron,
- Autorise le prélèvement des crédits correspondants sur le Programme F725, chapitre 65, fonction 23, nature 6574 du budget départemental,

- Approuve l'avenant financier n°3 à la convention du 7 mars 2012 joint à la présente délibération et autorise le Président à le signer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions